

## **PROGRAMME DE FORMATION DETAILLE 2 JOURS : « La Gestion des assurances »**

### **Les objectifs :**

- **Connaître les mécanismes fondamentaux des assurances de l'entreprise**
- **Connaître et comprendre les différentes assurances de l'entreprise**
- **Optimiser la gestion des polices et des sinistres**
- **Mettre en place des tableaux de bord**

### **PARTIE 1 : INTRODUCTION A L'ASSURANCE**

- La place de l'assurance dans la gestion des risques
- Les chiffres clés en France et à l'International
- Les acteurs : Sociétés d'assurances – Mutuelles – Institutions de prévoyance
- Les réseaux de distribution
- La réglementation : profession réglementée – l'encadrement juridique – les règles de gestion – le contrôle des sociétés d'assurances
- Présentation générale des montages d'assurances : Programmes Internationaux - la coassurance – la réassurance.
- Présentation générale des activités d'assurances : les assurances de biens et de responsabilité – les assurances de personnes – les assurances vie et non vie.

### **PARTIE 2 : LE CONTRAT D'ASSURANCE**

- Les documents d'assurance : conditions générales – conditions particulières – proposition d'assurance – note de couverture – attestation...
- Les différents types de franchises : relatives – proportionnelles – absolues...
- Les déchéances
- Date d'effet et durée de validité du contrat
- Période d'application de la garantie
- La modification du contrat (diminution ou aggravation de risques)
- La fin du contrat : la résiliation par l'assuré et la résiliation par l'assureur
- La Prime : découpage de la prime – calcul de la prime (prime technique ; assiette de prime ; chargement de la prime) – le paiement de la prime – sanctions du défaut de paiement de la prime (mise en demeure, suspension, résiliation)
- Le règlement des sinistres

## **PARTIE 3 : LES ASSURANCES DE L'ENTREPRISE**

### **Les polices Responsabilité Civile**

- Notion de Responsabilité Civile : La responsabilité civile délictuelle : RC du fait personnel (art 1382 du code civil), RC du fait d'autrui (article 1384 du code civil), RC du fait des choses (article 1382 et 1383) - La responsabilité civile contractuelle : distinction obligation de moyen et obligation de résultat
- Les différents types de dommages : corporels, matériels, immatériels
- Les différents types de responsabilités couvertes par les contrats d'assurances : La Responsabilité Civile Exploitation ; La Responsabilité Civile produits ; La Responsabilité Civile Professionnelle ; La garantie Défense Recours ; La Responsabilité Civile des Mandataires Sociaux (RCMS)

### **Les polices Dommages Aux Biens**

- Les différents types de polices : polices dites « périls dénommés » et « tous risques sauf »
- Les biens garantis : bâtiments et Contenu (mobilier, matériels, marchandises, outillage...).
- Les garanties du contrat : panorama des principales garanties
- Les garanties Pertes d'Exploitation et frais supplémentaires d'exploitation
- Les garanties de pertes et frais (frais de déblais, frais de démolition, perte de loyers...)
- Les garanties de responsabilités couvertes par le contrat dommages aux biens : responsabilité entre propriétaire et locataire ; recours des voisins et des tiers

### **Les autres polices**

- Les polices flotte auto ; construction ; transports

## **PARTIE 4 : LA GESTION DES POLICES PAR L'ENTREPRISE**

- La gestion technique : assiettes de prime ; détermination de la marge brute pour la garantie pertes d'exploitation ; les déclarations juridiques ; le contrôle des primes ; l'aggravation de risques ; l'erreur ou l'omission
- La gestion des sinistres : forme, délais, sanction de la déclaration tardive et déchéances
- La prescription biennale
- Les modes de déclenchement de la garantie
- Le droit de résiliation après sinistre de l'assureur
- Spécificités des sinistres de responsabilité civile
- Les différents sinistres
- Règle proportionnelle de prime et règle proportionnelle de capitaux
- Les différents modes d'indemnisation des polices dommages aux biens
- L'expert d'assurance et l'expert d'assuré
- Mise en place de tableaux de bord assurances : les trois principaux postes : Primes – Sinistres - ratios